

# L'ARVEZAN

Bulletin municipal de **SAINTE MARIE D'ALVEY**



# SOMMAIRE

Le mot du maire	1
Compte-rendus des conseils municipaux	2 à 5
Etat-civil 2003	6
Les comptes 2003	7 - 8
Forêt communale	9 - 10
Assainissement	11 - 12
Communauté de Communes Val Guiers	13 à 15
Mots croisés	16
Sainte Marie Animation	17 à 19
Le climat de 2003	20 - 21
Tourisme	
✦ Forum bleu et vert 2004	22
✦ Projet VéloRoute du Léman à la Mer	23
Recettes	24
Informations pratiques	25
Résultat des mots croisés	26

# LE MOT DU MAIRE

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

A l'instant où j'écris ces quelques lignes, l'année 2003 se termine en nous ayant offert un Noël très ensoleillé, avec juste ce qu'il faut de froid pour nous rappeler que nous sommes en hiver.

L'année 2003 a été, sur le plan climatique, marquée par un état exceptionnel de sécheresse et de chaleur que peu d'entre nous avaient connu jusqu'alors. Même l'année 1976 n'avait pas autant fait souffrir la nature, le monde agricole et les habitants de l'Avant-Pays Savoyard. Heureusement, les pluies de septembre et surtout d'octobre sont venues reverdir nos paysages qui avaient pris une allure de pays du sud méditerranéen, redonner espoir aux agriculteurs et rassurer les gestionnaires de réseaux d'eau.

Au cours de l'année 2003, plus que de coutume, notre communauté a enregistré plusieurs décès. Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'un être cher de notre sympathie et nous partageons leur peine. Peu à peu, la mémoire du village disparaît avec nos anciens mais j'espère que, collectivement, nous continuerons de faire vivre les valeurs qu'ils incarnaient pour que demain, Sainte Marie reste un village attaché à ses racines, à son histoire et où il fait bon vivre.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont fait le choix de s'installer parmi nous ; il s'agit des familles LECORRE à Champ Belon, EECKHOUT/BORSOTTO et MEUNIER à La Blanchinière, DERVIEUX au Chef-Lieu.

Au fil des pages de notre bulletin, vous découvrirez l'activité du conseil municipal, la vie des associations. Merci à toutes celles et ceux qui participent à la vie de Sainte Marie, à Denise qui assure le secrétariat, à Gisèle pour l'entretien des locaux, à Michel qui s'occupe de façon remarquable de notre environnement.

Des gros travaux de voirie à La Blanchinière ont été réalisés au cours du dernier trimestre. Ils seront complétés en 2004 par les revêtements d'enrobés. Pour financer ces travaux, une bonne nouvelle pour le budget communal ! Nous avons constitué une demande d'aide de fonds européens et celle-ci vient d'être acceptée. Au final, la contribution communale pour la tranche 1 déjà réalisée en 2001 et la tranche 2 en cours, déduction faite de l'ensemble des subventions, ne représentera environ que 35% des dépenses.

Nous pourrions donc envisager de restaurer rapidement la voirie qui dessert le cimetière et Champ Belon jusqu'au CD 35. Notre réseau de voirie sera ainsi renforcé dans sa totalité.

Il faudra alors continuer d'assurer l'entretien courant et passer à d'autres gros chantiers comme la rénovation de la toiture du bâtiment mairie.

Dans l'attente de vous rencontrer, les membres du conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux les meilleurs pour une année 2004 à la hauteur de vos espérances.

*Gaston ARTHAUD-BERTHET*

# COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

**Séance du 14 février 2003**

## **Compte administratif**

Le compte administratif présentant un excédent global de clôture de 23 389.95 € est approuvé à l'unanimité.

## **Programme de voirie 2003**

Une consultation d'entreprises sera programmée pour les travaux sur les voies communales 5 et 8 (préparation + enfouissement des réseaux) ; elle sera formalisée avec les services de l'Equipement, France Télécom et EDF (rendez-vous prévu le mardi 18 février).

D'autre part, un dossier est déposé au Conseil Général au titre du FREE (fonds risques et érosions exceptionnels) pour l'éboulement survenu en novembre sur la voie communale 3 et le ravinement sur le chemin rural de la Mégère.

## **Contrôle assainissement individuel**

Mr le Maire soumet le projet de convention pour définir les interventions de la Communauté de Communes Val Guiers (CCVG) en matière de contrôle des installations d'assainissement individuel. Par cette convention, la CCVG sera chargée d'effectuer les travaux de contrôle des assainissements autonomes (neuf et existant) conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 dans l'attente de la mise en place d'un zonage d'assainissement par les communes, service à titre gratuit. Le Conseil Municipal accepte les termes de cette convention.

## **Carte communale**

Ce document d'urbanisme est approuvé par arrêté préfectoral du 31 janvier 2003. Les mesures de publicité sont en cours (affichage et insertion dans la presse).

## **Questions diverses**

- Courrier de la SAE au sujet de l'absence de paratonnerre sur l'église : un devis et une visite sont demandés à cette société.
- Garage presbytère : la location sera proposée au nouvel occupant de l'appartement ; en cas de refus, ce garage sera utilisé pour entreposer du matériel communal.
- Nouvelle organisation de l'ONF
- Information sur les participations financières pour interventions hors service public des sapeurs-pompiers.
- Contact à prendre avec le Conseil Général pour une procédure « commune défavorisée »

**Séance du 28 mars 2003**

## **Budget primitif 2003**

Le budget primitif 2003 est approuvé pour les montants suivants :

- 107 870 € en dépenses de fonctionnement dont 47 850 € de virement à la section d'investissement
- 121 260 € en recettes de fonctionnement
- 147 600 € en dépenses et recettes d'investissement

Les taux d'imposition sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation	: 5.40 %	Foncier non bâti	: 69.30 %
Foncier bâti	: 13.43 %	Taxe professionnelle	: 9.10 %

### **Programme de voirie 2003**

Le conseil donne son accord à la signature d'une convention à intervenir avec France Télécom permettant de fixer les modalités de travaux d'aménagement du réseau de télécommunications et de mise à disposition des ouvrages de génie civil dans le cadre des travaux de voirie à réaliser dans le secteur de la Blanchinière.

La répartition des prestations se décompose comme suit :

Poste génie civil : main d'œuvre et matériel à charge de la commune	
Poste câblage :	3 590.11 €
Frais d'études :	206.03 €
Participation France Télécom :	2 657.29 €
Montant facturé à la commune par France Télécom :	1 138.84 €

### **Demande rétrocession portion voie communale**

Une demande de rétrocession d'une portion de la voie communale n° 3 menant au Freney est faite par Mr Kurzaj. Le conseil n'émet pas d'objection sur le principe mais elle ne pourra se faire que sous les conditions suivantes :

- participation financière du demandeur sur la base de l'estimation globale établie par les services de l'Equipement à laquelle s'ajouteront les frais annexes ( géomètre, notaire...).
- procédure de déclassement à faire par la commune.
- respect des engagements pris par le demandeur (barrière, entretien, déneigement...).

### **Questions diverses**

- Contrat de maintenance à signer avec SIRAP pour le logiciel de numérisation cadastrale
- Refus du devis de la SAE pour la pose d'un paratonnerre sur l'église
- Etude à faire pour la mise en place d'un columbarium
- Réunion de la commission de voirie fixée au samedi 12 avril à 14 h 15
- Nomination d'une personne chargée de l'information sur la collecte sélective : C.Parigot
- Information sur le ramassage des textiles.

### **Séance du 23 mai 2003**

#### **Programme de voirie**

Mr le Maire communique au conseil le compte-rendu de la consultation effectuée auprès de 4 entreprises pour les travaux de calibrage de chaussée et mise en souterrain des réseaux électrique et téléphonique sur les voies communales 5 et 8. Les offres étant largement supérieures à l'estimation des services de l'Equipement, elle s'avère infructueuse. Une nouvelle consultation sera lancée et élargie à 2 nouvelles entreprises et il sera demandé à l'Equipement de revoir en détail les travaux à effectuer avant communication du dossier, certains postes ne paraissant pas utiles.

#### **Soumission au régime forestier**

Les parcelles nouvellement acquises dans la forêt communale feront l'objet d'une soumission au régime forestier, ce qui portera la surface de cette forêt à 19ha 46a 22. Une proposition d'échange avec un particulier sera faite pour éliminer une enclave dans cette forêt.

#### **Centres aérés**

Une participation communale de 4 € par jour sera versée pour les enfants de la commune participant à des centres aérés dans les communes voisines.

### **Collecte sélective**

La mise en place des conteneurs est prévue sur le terrain communal de la Blanchinière avant le 1er juillet. Une réunion d'information destinée à la population sera organisée pour permettre une optimisation du tri et de l'utilisation des conteneurs.

### **Questions diverses**

- Planning pour l'arrosage des fleurs par les conseillers municipaux
- Réception de la fête des mères
- Demande d'officialisation d'une " Journée Nationale de la Résistance " le 27 mai.

## **Séance du 9 juillet 2003**

### **Programme de voirie**

Mr le Maire communique au conseil le compte-rendu de la 2<sup>e</sup> consultation effectuée auprès de 6 entreprises pour les travaux de calibrage de chaussée et mise en souterrain des réseaux électrique et téléphonique sur les voies communales 5 et 8. L'entreprise GAVEND, moins disante, est retenue pour un montant de travaux de 64 176.50 € HT ; le début des travaux se fera en septembre avec un délai de réalisation de 2 mois. La maîtrise d'œuvre est confiée à la subdivision d'Équipement de Pont de Beauvoisin.

### **Rétrocession chemin du Freney**

Les conditions de rétrocession d'une portion de la voie communale n° 3 étant acceptées par le demandeur, le conseil donne une suite favorable à cette vente et autorise Mr le Maire à signer une convention avec Mr Kurzaj sur ces bases. Le transfert de propriété ne sera effectif qu'à l'issue d'une procédure de déclassement de cette portion de voirie ; les frais liés à cette enquête seront à la charge de la commune.

### **Collecte sélective**

La mise en place des conteneurs est effective sur le terrain communal de la Blanchinière ; une réunion d'information destinée à la population aura lieu le 11 juillet.

### **Délégation d'urbanisme**

Mr le Maire rappelle au conseil que la commune dispose d'une carte communale approuvée et exécutoire au 13 février 2003 et que le transfert de la compétence, en matière d'autorisations d'occupation du sol, est effectif à compter de cette date. Il expose les diverses possibilités qui s'offrent à la commune pour assumer ses nouvelles compétences et notamment pour instruire les différentes autorisations.

Le conseil municipal sollicite la mise à disposition gratuite des services de la Direction Départementale de l'Équipement pour instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol sur le territoire de la commune et autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre l'État et la commune.

### **Questions diverses**

- Proposition de GROUPAMA/CIGAC acceptée pour l'assurance du personnel communal
- Contrat-jeunesse : accord de principe sur la poursuite de la démarche ; la décision reste dans l'attente d'un montage financier et de la participation communale
- Commande d'une photo aérienne à l'IGN
- Information sur les arrêtés préfectoraux réglementant l'usage de l'eau
- Autorisation de virements de crédits

## **Séance du 10 octobre 2003**

### **Schéma d'assainissement**

Après approbation du schéma d'assainissement réalisé par le bureau Alp'Epur à la demande de la communauté de communes Val Guiers, le conseil prend connaissance du compte-rendu des visites de contrôle des assainissements autonomes effectuées par le technicien, ces vérifications étant obligatoires à compter de 2005. Un compte-rendu individuel sera adressé à chaque foyer contrôlé.

### **Modification des statuts de la communauté de communes Val Guiers**

Le conseil municipal approuve le projet de modification de l'article 2 des statuts de la communauté de communes portant notamment sur des précisions de compétence liées aux procédures SCOT (schéma de cohérence territoriale), OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) et ORC (opération rurale collective) et des précisions de compétence économique dans les domaines agricole et touristique.

### **Révision plan local d'urbanisme de St Maurice de Rotherens**

La commune, étant limitrophe de St Maurice de Rotherens, est appelée à donner un avis sur le projet de plan local d'urbanisme de cette commune. Après examen des différents documents, aucune remarque n'est émise sur ce dossier.

### **Acquisition parcelles de bois**

Le conseil municipal accepte l'acquisition des parcelles de bois A 142 et 143 au lieudit « Les Chenevières », parcelles enclavées dans la forêt communale, pour une surface de 29a 92. Une demande de soumission au régime forestier est faite pour toutes les parcelles récemment acquises ( surface globale : 3ha 17a 42).

### **Crédits budgétaires**

Un virement de crédits de 2 000 € est approuvé pour financer l'acquisition de bois, les frais notariés, l'achat d'un taille-haie et la participation à la ligne de marché. D'autre part, la ligne de trésorerie de 15 000 € est renouvelée auprès du Crédit Agricole pour 1 an.

### **Chantier de voirie**

L'entreprise Gavend a commencé les travaux sur les voies communales 5 et 8 ; une réunion de chantier a lieu chaque vendredi matin. Mr le Maire rappelle l'urgence des travaux à réaliser par l'entreprise Guicherd financés dans le cadre du FREE (fonds risques et érosions exceptionnels).

### **Questions diverses**

- Agent d'entretien : vote d'un crédit de 50 heures complémentaires, compte-tenu des travaux effectués.
- Jardinières de la mairie à faire rénover par F.Novel-Godet durant l'hiver.
- Date repas 3<sup>e</sup> âge : dimanche 7 décembre.
- Plantation d'arbres à prévoir par M.Paccard vers les bennes de tri sélectif.
- Commission d'information à réunir pour le bulletin municipal.

# ETAT-CIVIL 2003

## NAISSANCE

Néant

## MARIAGE

☞ Romaric BERGEY, domicilié au lieudit « La Blanchinière » et Anne-Marie VINEL, domiciliée à CHAMPAGNEUX, mariage célébré le 26 juillet 2003 à CHAMPAGNEUX (Savoie).

## DÉCÈS

- ✂ Paulette TARDY née CLAPPIER, décédée le 6 janvier 2003 à PONT DE BEAUVOISIN (Isère), domiciliée au lieudit « Les Bibets ».
- ✂ Joseph BOVAGNET, décédé le 21 janvier 2003 à CHAMBÉRY (Savoie), domicilié au lieudit « La Blanchinière ».
- ✂ Noël BLESSEMAILLE, décédé le 27 août 2003 à LYON (Rhône), résident secondaire au lieudit « La Mégère »
- ✂ Marcelle BERGEY née DEMEURE, décédée le 2 novembre 2003 à SAINT GENIX/GUIERS (Savoie), domiciliée au lieudit « La Blanchinière »
- ✂ Jeanne BERTHET, décédée le 4 novembre 2003 à PONT DE BEAUVOISIN (Savoie), domiciliée au lieudit « Champ Belon »

A également été inhumée à STE MARIE D'ALVEY :

- ✂ Andrée BIBET née BOVAGNET, domiciliée à ST GENIX/GUIERS



# LES COMPTES 2003

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES : 53 690.56 €

	En euros
<b>CHARGES à CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>17 704.79</b>
Eau	160.18
Electricité	2 085.63
Combustibles	1 088.47
Carburants	149.12
Fournitures d'entretien	12.51
Fournitures de voirie	145.58
Fournitures petit équipement	172.22
Fournitures administratives	476.22
Entretien de terrains	481.42
Entretien de bâtiments	2 825.81
Entretien voirie et réseaux	2 457.79
Entretien biens mobiliers	127.68
Maintenance	795.57
Primes d'assurances	1 630.87
Documentation générale	170.00
Indemnité perceuteur	189.13
Aide technique DDE	101.40
Annonces et insertions	89.20
Fêtes et cérémonies	555.38
Publications (bulletin)	600.65
Frais d'affranchissement	147.25
Frais de télécommunications	564.16
Indemnité gardiennage église	99.10
Remboursement à la collectivité (baignade - centres aérés - écoles)	1 270.00
Taxes foncières	620.00
Elaboration carte communale (tirage dossier - insertion presse)	689.45
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>13 519.47</b>
Rémunération personnel	9 489.47
Charges sociales	4 030.00
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>17 467.00</b>
Indemnités élus + cotisations	12 075.68
Contributions aux organismes de regroupement	2 629.25
Subventions	2 446.99
Reversement aide sociale au département	315.08
<b>INTÉRÊTS DES EMPRUNTS</b>	<b>4 999.30</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES : 115 452.97 €**

<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>46 988.90</b>
Contributions directes	17 607.00
Taxe sur les pylônes électriques	10 280.00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	18 447.00
Redevance occupation domaine public / EDF - France Télécom	654.90
<b>DOTATIONS - SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS</b>	<b>37 189.74</b>
Dotations de l'Etat	22 379.00
Dotation élus locaux	2 255.00
Fonds national de taxe professionnelle	3 928.00
Fonds départemental de taxe professionnelle	5 789.00
Compensation des exonérations	2 492.00
Participation Etat / élections	203.44
Subvention Département / forêt communale	58.74
Redevance Syndicat départemental d'Electricité	84.56
<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>7 884.38</b>
Revenus des immeubles	4 407.48
Produits divers	3 476.90
<b>EXCÉDENT FONCTIONNEMENT REPORTÉ</b>	<b>23 389.95</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES : 89 533.08 €**

Déficit investissement reporté	16 581.35
Capital des emprunts	13 045.01
Achat matériel (taille-haie)	487.00
Programme de voirie / VC 5 et 8 (calibrage et enfouissement)	55 257.80
Acquisition parcelles de bois	4 161.92

**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES : 49 765.12 €**

Excédent affecté à l'investissement	16 581.35
Fonds de compensation TVA	23 920.50
Taxe locale d'équipement	265.00
Subvention en annuités du département / forêt	381.27
Subvention département / programme de voirie	8 617.00

**EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE 2003.....21 994.45 €**  
(chiffre provisoire au 20.12.2003)

# FORÊT COMMUNALE

## Situation décrite par l'Office National des Forêts en 1982

La forêt communale de SAINTE MARIE D'ALVEY appartient depuis un temps immémorial à la commune de SAINTE MARIE D'ALVEY, elle est appelée communément « Bois des Chenevières » ; elle est située entièrement sur le territoire administratif de la commune de GERBAIX.

La forêt est d'un seul tenant d'une surface de 15,26 hectares, limitée par les forêts communales de GERBAIX et de SAINT MAURICE DE ROTHERENS ; elle fait partie de l'ensemble boisé qui recouvre le chaînon du Mont-Tournier. Son altitude varie de 550 à 720 mètres.

Le problème essentiel posé vers les années 1965 en forêt communale provient de la quasi disparition de l'affouage alors que la forêt entièrement feuillue et traitée en taillis sous futaie ne produisait que du bois de feu. La solution choisie a été d'enrésiner en plein 9 hectares dans la zone nord-ouest avec, dans un premier temps des essences très diverses (sapin, épicéa, pin, cèdre) puis à partir de 1972 entièrement en Douglas. Les travaux d'enrésinement, d'aménagement du chemin d'accès puis de dégagement des plantations de résineux ont été financés par des prêts du Fonds Forestier National sur 30 ans à des taux très réduits (0.25 %).

## Evolution de la forêt depuis 1982

La forêt communale étant soumise au régime forestier, l'Office National des Forêts en assure régulièrement l'entretien. Quelques coupes affouagères ont été attribuées, en fonction de la demande qui se raréfie.

La forêt communale s'est agrandie par des acquisitions de parcelles en continuité mais sur le territoire administratif de la commune de SAINTE MARIE D'ALVEY, au lieudit « Les Chenevières » :

- pour une surface de 1 ha 21 a 72 en 1994 (3 parcelles)
- pour une surface de 3 ha 17 a 42 en 2003 (7 parcelles)

La surface de la forêt communale est ainsi portée à 18 ha 43. Les parcelles récemment acquises sont en cours de soumission au régime forestier.



# ASSAINISSEMENT

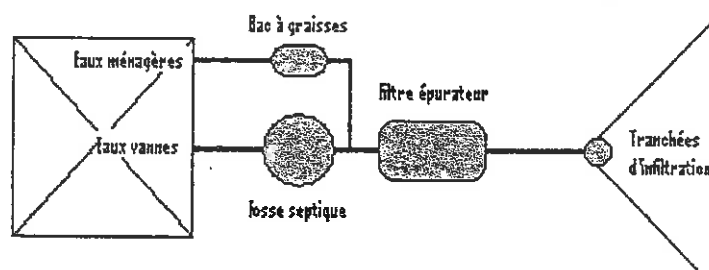
La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 demande aux communes l'établissement d'un plan de zonage délimitant les installations relevant de l'assainissement collectif ou non collectif. Suite au schéma d'assainissement réalisé sur la commune par le bureau Alp'Epur, à la demande de la communauté de communes Val Guiers, le conseil a retenu, par délibération du 10 octobre 2003, l'assainissement individuel pour l'ensemble de la commune, le coût d'un assainissement collectif étant disproportionné par rapport au nombre de maisons desservies.

Cette même loi fait obligation aux communes de contrôler les dispositifs d'assainissement non collectifs et de veiller à leur entretien. Ce contrôle a été effectué sur 66 logements dans le courant de l'été par Stéphane Poulain, technicien assainissement de la communauté de communes Val Guiers et un bilan de système d'assainissement a été envoyé individuellement à chaque foyer.

A partir des compte-rendus de visites établis, les installations ont été classées en 6 catégories que nous vous rappelons ci-après :

## Installation complète sans risque

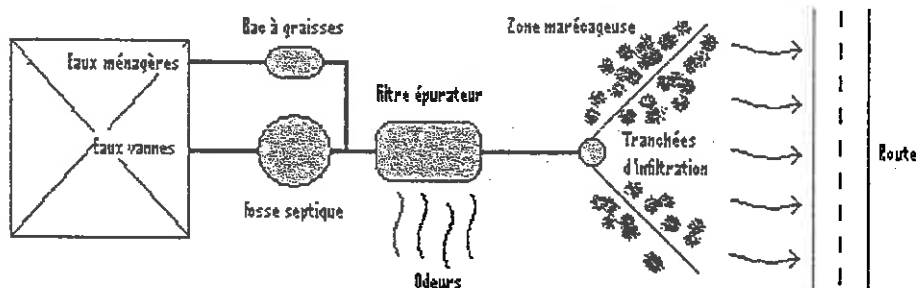
Installation composée d'un ou plusieurs ouvrages de prétraitement assurant le prétraitement de toutes les eaux usées, d'un ouvrage de traitement et d'un système d'infiltration ou d'évacuation des eaux usées traitées dans le milieu naturel.



*Schéma type d'une installation « Complète sans risque »*

## Installation Complète à Risques :

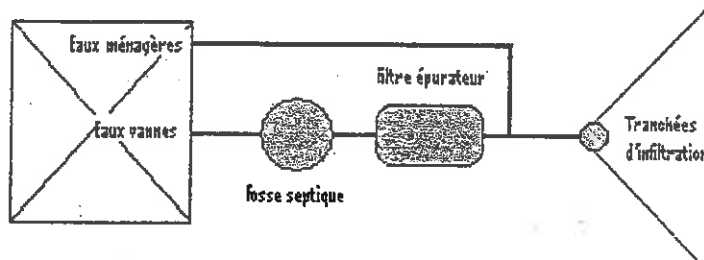
Installation composée d'un ou plusieurs ouvrages de prétraitement et d'un ouvrage de traitement des eaux usées mais présentant des dysfonctionnements importants (odeurs, pollution importante, ...). Ces problèmes peuvent être dus à un sous dimensionnement de la filière ou encore à la mise en place d'un système non adapté aux caractéristiques naturelles du sol.



*Schéma type d'une installation « Complète à risques »*

Installation Incomplète sans risque :

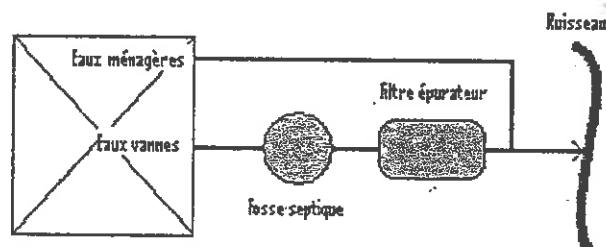
Installation n'assurant pas un prétraitement et/ou un traitement d'une partie des eaux usées rejetées mais garantissant une infiltration des eaux usées dans le sol en place par divers procédés tels que puits ou tranchées d'infiltration.



*Schéma type d'une installation « Incomplète sans risque »*

Installation Incomplète à risques :

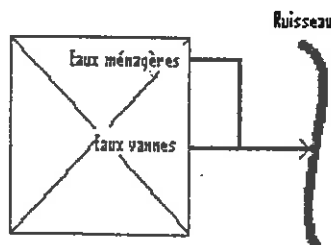
Installation n'assurant pas un prétraitement et/ou un traitement de l'ensemble des eaux usées rejetées et déversant tout ou partie des effluents, parfois bruts, dans le milieu superficiel (cours d'eau, fossé, bois, pré,...)



*Schéma type d'une installation « Incomplète à risques »*

Installation Inexistante :

Habitation ne possédant aucun système de prétraitement, ni de traitement des eaux usées. Celles-ci sont rejetées brutes dans le milieu naturel.



*Schéma type d'une installation « Inexistante »*

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL GUIERS

Outre les travaux courants des commissions (transports scolaires, économie, service incendie, patrimoine...), la communauté de communes Val Guiers a poursuivi ses réflexions et programmes d'investissements dans ses différents domaines de compétences :

## Économie

- Lancement des travaux pour la sécurité incendie de la zone Val Guiers
- Appel d'offres et engagement des travaux de réhabilitation d'une partie de l'ancien lycée Pravaz en pépinière d'entreprises. Des bureaux, et services communs (salle de réunion, secrétariat partagé, matériel...) seront proposés aux entreprises dès janvier 2004.

## Environnement

- Ancienne décharge de Domessin : les analyses réalisées sur ce site ne révèlent pas d'anomalies particulières sur l'environnement. Un programme de réaménagement sera engagé pour transformation de ce site en centre de classe 3 (destiné à recevoir les déchets inertes constitués par les déblais et gravats).
- Collecte sélective : la mise en place s'est faite en concertation avec le SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) de l'Ainan et du Bas-Guiers. Malgré un départ un peu difficile, les résultats sont encourageants. Le tonnage des emballages sur 4 mois est de 34.39 tonnes, soit 6.5 kg sur 4 mois à l'habitant (meilleur rendement de la Savoie et de l'Isère). En ce qui concerne les journaux et magazines, les résultats sont moins bons avec seulement 77.58 tonnes pour 4 mois. Chacun est invité à poursuivre son effort en respectant les consignes de tri sachant que 60 points de collecte sont répartis sur les communes du SICTOM et peuvent être utilisés par tous.

## Habitat

- Engagement en 2004 par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard d'une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat avec des aspects patrimoniaux et d'économies d'énergie.

## Agriculture

- Etude d'un schéma agricole rendu en fin d'année 2003 par la Chambre d'Agriculture (voir compte-rendu ci-après pour la commune)
- Dossier pour rattachement du territoire de la communauté de communes au projet isérois de la zone AOC St Marcellin.
- Préparation d'un contrat de développement sur l'avant-pays savoyard.

Commune de Sainte-Marie d'Alvey

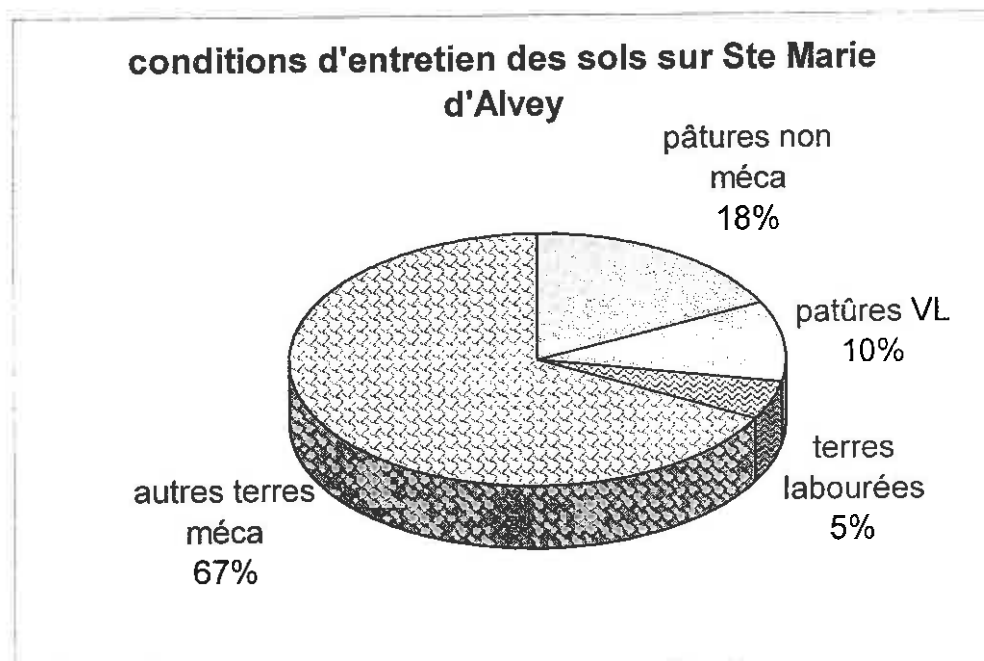
Le travail d'enquête a permis de recenser 11 utilisateurs de terrains agricoles, dont 7 sont basés sur Sainte Marie d'Alvey.

Les utilisateurs basés à l'extérieur, viennent de :

- Avressieux, pour l'un d'entre eux
- Rochefort, pour 3 d'entre eux

Sur les 177 hectares répertoriés comme surfaces agricoles, sur Sainte Marie d'Alvey, par calcul issu des cartes informatisées :

- 129 hectares sont utilisés par les structures de la commune
- 33 hectares sont utilisés par les structures d'autres communes
- 15 hectares n'ont été affectés à personne, à l'heure d'aujourd'hui (zones restant vides sur la carte de l'emprise foncière des utilisateurs agricoles)



Sur cette commune, les surfaces boisées et incultes occupent dans les 78 hectares.

Les surfaces concernées par les constructions occupent quant à elles 16 hectares.



## LES SYSTEMES DE PRODUCTION DE SAINTE MARIE D'ALVEY

- 2 grosses structures bovines individuelles

SAU moyenne sur la commune: 37 ha,  
essentiellement en herbe.

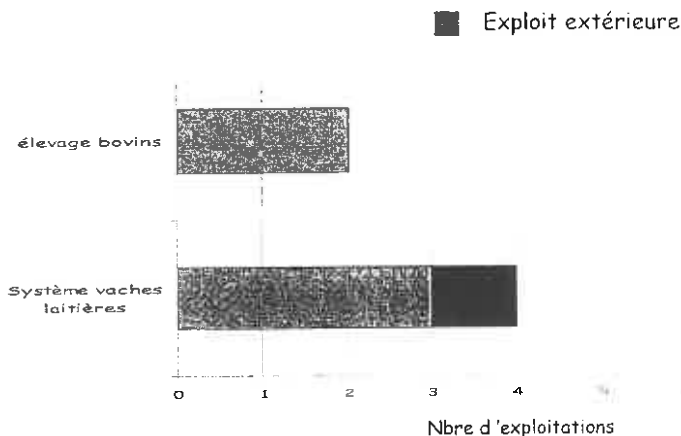
- les élevages laitiers

3 structures de la commune dont un GAEC

SAU moyenne sur la commune: 16 ha

1 GAEC de la commune de Rochefort

SAU sur Ste Marie 8 ha



### La commercialisation des produits

Les 3 producteurs laitiers livrent à la Coopérative d'Avressieux.

Bovins de boucherie : négociants, boucher local

### PROFIL DES EXPLOITATIONS DE LA COMMUNE

- Sur 5 structures agricoles

- 1 GAEC : 2 UTH
- 2 Individuelles professionnelles: 2 UTH
- 2 Double actif

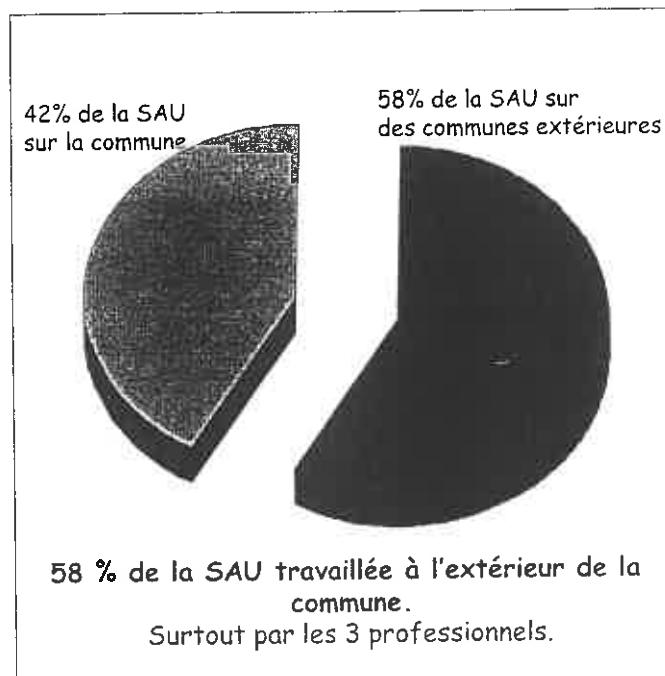
- Surfaces agricoles totales de ces exploitations :

281 hectares

- Moyenne d'âge des chefs d'exploitations:

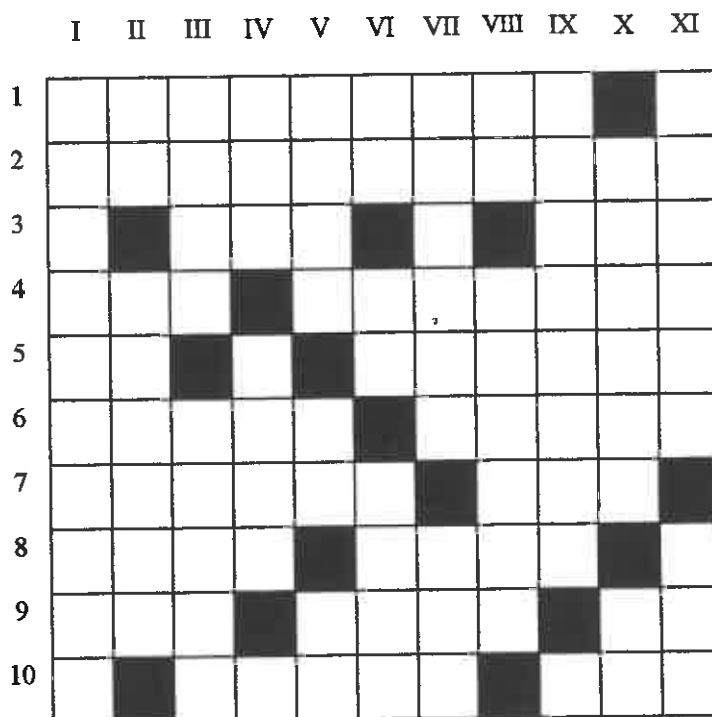
42 ans

2 exploitants ont plus de 50 ans



# MOTS CROISÉS

de Michelle ARTHAUD-BERTHET



## Horizontalement :

1. Fabrique des coupe-vents
2. Ils produisent les noix de cajou
3. Coin douillet – Support de balles
4. Leva le pied en arrière – Ordre de départ
5. Soldat américain retourné – Usés
6. Serpent venimeux – Beau bois sombre
7. Composant des huiles végétales – Petits ruisseaux
8. Hilarité – Il refuse toute contrainte
9. Point cardinal répété – Crié pour le lion – Venu parmi nous
10. Rivière d'Asie se jetant dans le Koura – Défunt

## Verticalement :

- I. Signe du zodiaque
- II. Jour qui se fête joyeusement – Premier magistrat de Pise au XIIIe siècle
- III. Fille populaire – Dupa
- IV. Ordre donné au matin – Fromage à pâte molle
- V. Ecrivain scandaleux – Une révolution – Dieu égyptien
- VI. Service de renseignement abrégé – Accompagne pas – Liquides incolores
- VII. Parfaite – Prises dans négoce
- VIII. Deux voyelles – Oscillai
- IX. Il recouvre d'étain des objets métalliques
- X. Ville proche de Lausanne – Adverbe négatif
- XI. Responsable d'endormissement – Ile vendéenne

# SAINTE MARIE ANIMATION

## APRÈS-MIDI BUGNES DU DIMANCHE 2 MARS

L'après-midi bugnes fut, comme à l'accoutumée, bien appréciée des Arvezans. Ces délicieuses pâtisseries de saison avaient été préparées par les bonnes volontés de l'association et chacun put découvrir la technique de Danièle qui avait, pour la circonstance, apporté son appareil à faire les pâtes...très au point également pour étendre la pâte à bugnes...Un truc à retenir !

## EXPOSITION DES 17 ET 18 MAI

Beaucoup d'émotion à Ste Marie d'Alvey les 17 et 18 mai derniers, lors de l'exposition de jouets anciens organisée par Sainte Marie Animation. Grâce à la collaboration de René-Marc Favre, Anysetier de la Commanderie de Savoie, un éventail de jouets les plus divers, ceux qui ont bercé l'enfance de nos aïeux, ont pu être rassemblés et présentés au public à la salle polyvalente. Le succès fut énorme et de nombreux visiteurs profitèrent de cette occasion pour se replonger dans le passé. Dès l'entrée, l'attention était attirée par un nombre impressionnant de trains électriques et certaines locomotives nous faisaient le plaisir de revivre en direct...Un visiteur fut particulièrement ému de retrouver un modèle sur lequel il avait travaillé dans son école de mécanique, la maquette ayant en effet servi à la réalisation du prototype. D'autres personnes étaient plus attirées par les poupées, poussettes, landaus, trottinettes, vélos...

Inutile de dire qu'il y en eut pour tous les goûts et que les amateurs furent réellement ravis de la quantité et de la qualité des jouets exposés, félicitant à plusieurs reprises les organisateurs et surtout l'instigateur passionné de la manifestation. Il faut en effet de la passion pour remettre en état aussi minutieusement ces objets oubliés de tous, abandonnés dans des coins de greniers, parfois jetés et sauvés de justesse. Cette passion partagée est, en quelque sorte, un hommage rendu aux anciens qui savaient prendre le temps de réaliser les jouets de leurs enfants ou qui économisaient patiemment afin de leur offrir celui qui allait marquer leur vie...L'accumulation n'était pas de mise autrefois, on n'en avait pas les moyens !!

Le baptême de l'air offert par le président de Sainte Marie Animation, Auguste Guicherd, fut gagné par un enfant du pays, Samuel Rollin ; Mr Chevron de Lépin le Lac remporta une rosette en donnant la longueur de la ficelle qui l'entourait à 2 cm près (15 m 24). Une magnifique poupée ancienne offerte par Mr Favre a été gagnée par Mme Pollet de Novalaise.

Après la réussite de cette manifestation, Sainte Marie Animation vous donne rendez-vous en mai 2004 avec d'autres très belles idées.

### **REMISE DE CHÈQUE LE 4 JUILLET**

Lors de l'exposition des vieux jouets, les Anysetiers avaient organisé une tombola en vue de récolter des fonds pour l'association « *Verticale* ». Rendez-vous fut pris le 4 juillet au soir pour la remise du chèque. Celui-ci dépassa largement le bénéfice de la tombola et Roger Philibert reçut la somme de 1 500 € pour l'association « *Verticale* » qu'il préside ainsi qu'un chèque de 300 € remis par Auguste au nom de Sainte Marie Animation.

Précisons que « *Verticale* » est une association parrainée par Patrick Poivre d'Arvor dont le but est de financer les recherches du professeur Alain Privas, directeur de l'INSERM de Montpellier, sur les lésions de la moelle épinière.

Un repas préparé par Michèle et Suzanne clôturait cette sympathique soirée.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 5 JUILLET**

Un compte-rendu des activités de l'année écoulée nous rappelait que Sainte Marie Animation était toujours une association très active qui essayait un maximum de se tourner vers l'extérieur. Une occasion de préciser que l'esprit associatif devrait contribuer à gommer les égoïsmes et à s'ouvrir aux autres.

### **INTERVILLAGES LE 13 JUILLET**

Champagneux avait relancé en 2002 la rencontre Intervillages qui avait eu ses dernières heures de gloire il y a une dizaine d'années. Grésin ayant remporté la victoire, ce sont les Grésinois qui organisaient cette année la rencontre. Les Arvezans avaient répondu « présents » et leur prestation fut un succès puisqu'ils obtenaient la place de 2<sup>e</sup>.

Tous les participants se sont donnés à fond et nous espérons une motivation équivalente pour 2004 à Avressieux, chez le grand gagnant de cette année.

### **REPAS DU 23 AOÛT**

Nous avons prévu depuis quelque temps déjà de préparer un barbecue pour cet été. C'était sans compter avec les aléas du temps, en l'occurrence la canicule exceptionnelle qui nous a assaillis en août. Il fallait renoncer à faire du feu dehors et nous avons alors décidé de proposer du rôti de veau en conservant le plat de ratatouille en accompagnement.

Ce qui était le plus important, c'était de préserver ce moment de convivialité et la réussite fut totale.

### **VOYAGE DU 14 SEPTEMBRE**

La proximité du lac du Bourget nous a naturellement amenés à retenir pour cette année une croisière sur le lac avec repas pris à bord. A 10 h du matin, nous rejoignons donc le port d'Aix en voiture et nous embarquons avec un groupe de Loisieux. Chacun apprécia les commentaires de notre commandant de bord ainsi que la douceur du moyen de transport... L'abbaye de Hautecombe, la grotte de Lamartine, le village de pêcheurs de Conjux, le village gallo-romain de Portout, le canal de Savières, l'écluse construite en 1983, la cuivrierie de Lavours, le moulin à huile de Chanaz, des curiosités toutes dignes d'un grand intérêt, même si elles étaient déjà connues d'un certain public.

Le retour fut agrémenté d'un jeu de questions sur tout ce que nous avons vu dans la journée. La récompense de ce jeu fut une bouteille de Chardonnay remportée par Chantal qui avait trouvé le poids de l'équipage du bateau (question subsidiaire).

En tout cas, une journée bien agréable, loin du stress de la vie quotidienne !

## LOTO DU 15 NOVEMBRE

La motivation n'était pas à son paroxysme cette année pour la vente des tickets du tirage de l'après-midi. Qu'à cela ne tienne ! Quand même 550 tickets vendus et un succès sans précédent pour le soir ! Nous avons craint à certains moments de ne pouvoir accueillir toutes les personnes qui se présentaient tellement le flot était continu. Mais, en fait, les deux salles suffirent même si elles étaient bien remplies. Beaucoup de gagnants encore cette année qui ne manqueront pas le rendez-vous de novembre 2004 !

## JEU DES 1000 € à ST GENIX

Si nous parlons de ce jeu radiophonique à Ste Marie, c'est que dernièrement, Juliette, membre du bureau de Sainte Marie Animation, a été sélectionnée pour y participer. C'est donc le 27 novembre qu'elle se retrouva face à Louis Bozon pour enregistrer l'émission retransmise sur France Inter le mardi 16 décembre. Avec son coéquipier, elle remporta 400 € mais fut très déçue de la volonté de celui-ci d'arrêter là. Inutile de dire qu'elle aurait bien continué jusqu'au Super Banco et nul doute qu'elle était largement capable de le remporter. Félicitations en tout cas à Juliette qui aura d'autres occasions de tester ses connaissances et encore de nous faire rêver... peut-être avec « Questions pour un champion ».

## REPAS DES ANCIENS LE 7 DÉCEMBRE

Ce rendez-vous annuel permet toujours les rencontres qui ne peuvent se faire dans le courant de l'année et chacun apprécie ce moment. Même si la nostalgie n'est pas absente, surtout lorsqu'on évoque ceux et celles qui nous ont quittés récemment, la convivialité prend le dessus et chacun passe une agréable journée.

Cette fois encore, nous avons tous apprécié le repas préparé par Edmond Gache et présenté par son fils Thomas : une véritable équipe gagnante !



# LE CLIMAT DE 2003

## Les chiffres comparatifs depuis 2001

Mois	Températures <u>minimum</u> moyennes °C			Températures <u>maximum</u> moyennes °C			Pluie en mms		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Janvier	4.58	2.6	2.1	9.58	8.7	6.1	185	56	121
Février	4.53	6.5	2	10.62	11.73	8.38	75	129	33
Mars	9	7.75	7.85	15.82	15.66	17.28	330.5	69.5	43
Avril	7.7	10.15	9.8	15.33	16.83	19.85	191.5	35	89
Mai	13.80	11.80	13.40	21.33	17.77	24.66	133.5	191	58.5
Juin	13.96	16.85	20.93	21.65	24.03	32.86	171	147	26
Juillet	17.62	17.04	19.66	25.76	23.33	29.82	128	116	63
Août	17.96	16.03	22.05	25.12	22.67	32.20	99	196	68
Septembre	11.68	13.65	15.41	18.6	19.23	23.76	171	109	105
Octobre	13.5	11.06	9.33	21.59	17.11	15.00	115.5	204.5	163.5
Novembre	4.45	8.64	7.43	8.9	12.98	12.86	50	415	120
Décembre	1.08	6.31	3.77	5.16	9.85	9.03	57	151	70

### La chaleur et la sécheresse

En regardant les chiffres, on peut percevoir que 2003 était une année exceptionnellement chaude et sèche sauf pour le début d'année où il faisait très froid.

Janvier était relativement humide avec un peu de neige et en février, les faibles précipitations étaient sous forme de neige. La moyenne des températures était très basse bien que la dernière semaine fut belle. Cette semaine était de bon augure pour tout le printemps et l'été : Mars et avril : beau et sec avec quelques gelées matinales.

Juin : chaud et sec

Juillet : j'ai compté 25 jours de plein soleil

Août : la même histoire se répète. La moyenne des températures était supérieure de presque 10° par rapport à 2002. Les faibles pluies étaient sous forme d'orages.

L'automne était plus normal, doux et humide.

Décembre : souvent clair, lumineux et frais, quelques jours tristes couverts ou brumeux et une couche de neige très mince juste avant Noël

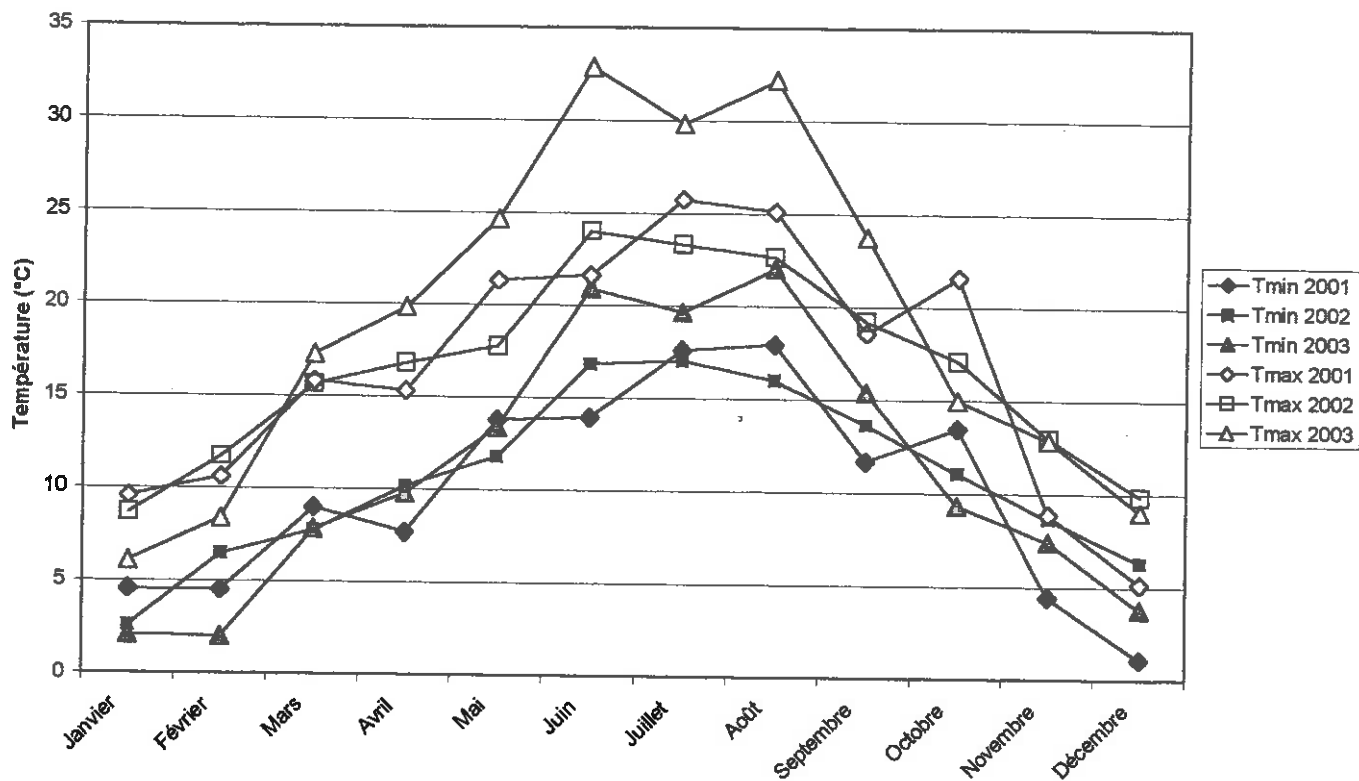
Des chiffres intéressants :

Précipitations totales pour 2001 : 1 707 mm

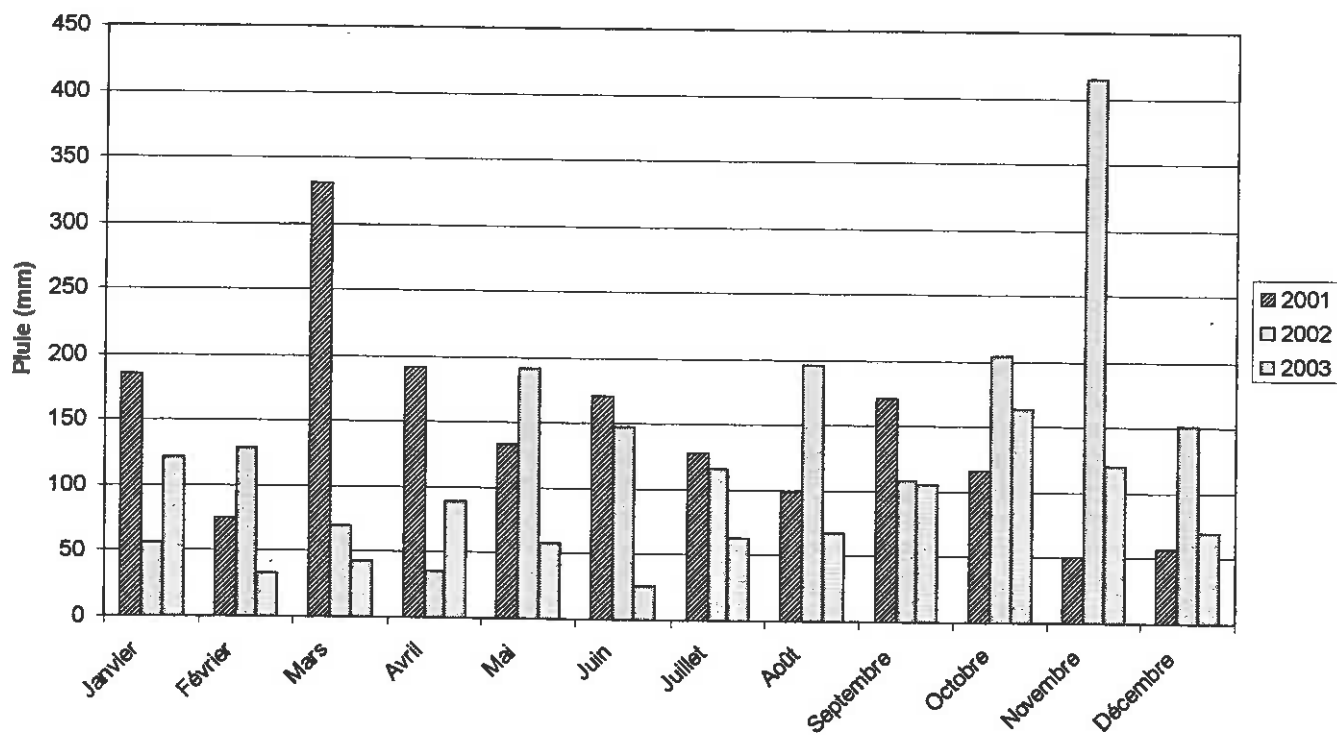
Précipitations totales pour 2002 : 1 819 mm

Précipitations totales pour 2003 : 960 mm

### Températures minimales et maximales moyennes



### Précipitations



**bleu  
& vert**

**TOURISME**



## FORUM BLEU ET VERT 2004 , l'Histoire continue ...

La 3<sup>ème</sup> édition du Forum Bleu et Vert se déroulera les 14, 15 et 16 mai 2004 sur le site magnifique de la Base d'Aviron du Lac d'Aiguebelette.

Cette manifestation est co-organisée par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard et le Parc naturel régional de Chartreuse .

C'est sur le thème « le Patrimoine et l'Histoire pour mieux comprendre l'Avenir » que se réuniront durant 3 jours scolaires, communes, groupements de communes et associations de différents horizons : environnement, patrimoine, culture ... pour vous présenter leurs travaux ou leurs projets. Seront aussi présents des artisans, des producteurs locaux, autant d'intervenants passionnés qui, par des conférences et animations, expliqueront comment se sont façonnés au fil du temps les montagnes, les paysages, le terroir et comment l'homme a , petit à petit, occupé l'espace pour se nourrir, se déplacer et travailler.

Sont d'ores et déjà prévus :

- un chantier archéologique pédagogique, la présentation des sites muséographiques.
- des expositions (« les paysages au temps de Mandrin », « Puits et fontaines du Guiers », « le Rhône vu par les enfants », « les Maisons Fortes »), ...
- l'agriculture avec les premières machines agricoles, les animaux de la ferme et un marché paysan qui associera les savoirs-faire et l'artisanat.
- l'artisanat : des démonstrations du travail de la pierre, du bois, ...
- un espace-livre sur le thème des personnages historiques, un atelier Patois et du patrimoine.

Le Forum Bleu et Vert est un véritable lieu d'échanges entre les nombreuses initiatives de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse, l'occasion de découvrir à proximité ce que parfois on va chercher très loin. Cet événement permet aussi de rencontrer des passionnés et, pourquoi pas à leurs côtés, imaginer de nouveaux projets qui contribueront à valoriser le patrimoine de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse.

Les organisateurs et les participants sont déjà à pied d'œuvre pour organiser cette troisième édition et de nombreuses autres animations sont en cours de préparation .

Petits et grands sont attendus nombreux cette fois encore, réservez dès à présent ce rendez-vous !

Contact Organisation Avant Pays Savoyard : Philippe Beluze 04 76 37 21 54

Contact Organisation Parc Naturel Régional de Chartreuse : Clémentine Rouzaud 04 76 88 75 20



## Projet VéloRoute du Léman à la Mer

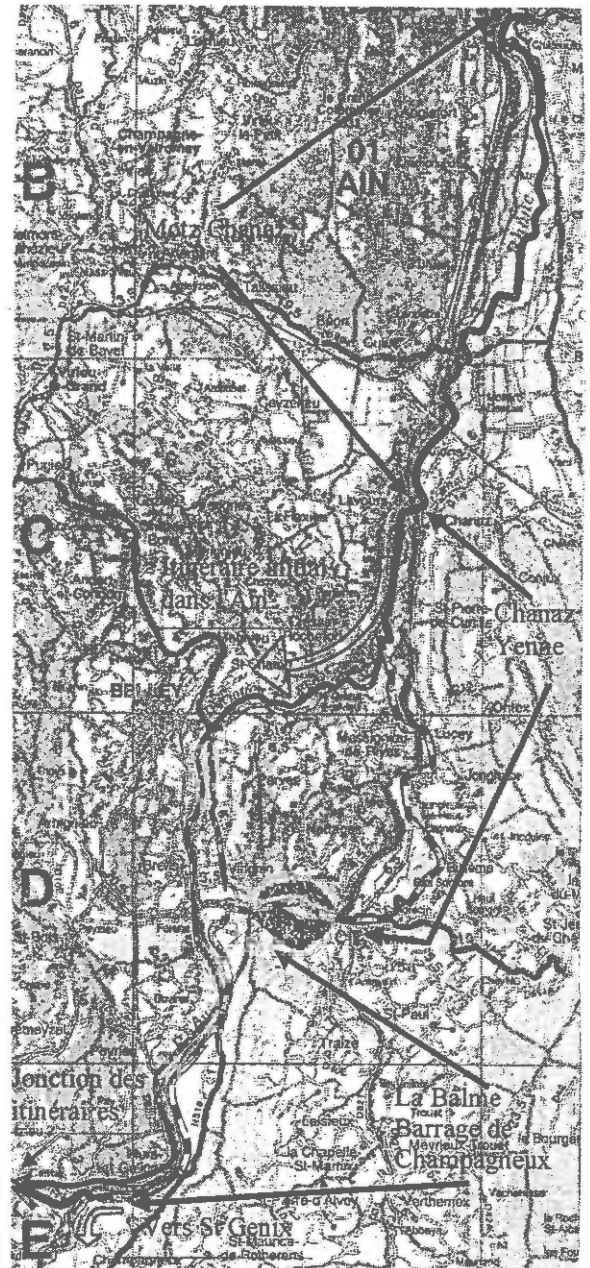
Le projet de la VéloRoute du Léman à la mer méditerranéenne est en cours de préparation.

Sur les 670 km de son parcours, 50 km longent le Rhône Savoyard. Il s'agit d'une piste pour vélos et rollers qui sera soit en site propre, notamment sur les digues du Rhône, soit empruntera de petites routes peu fréquentées.

Des exemples en France ou en Europe montrent que ce type d'infrastructure apporte le développement d'une forte activité touristique répartie plus largement sur l'année (mars à novembre) ainsi qu'un nouveau loisir pour les habitants. Ce projet devra être accompagné d'actions complémentaires d'accueil telles que des « boucles de découvertes » qui permettent de visiter les environs et qui sont très appréciées.

Le Conseil Général de la Savoie est le maître d'ouvrage de l'opération de VéloRoute entre Motz en Chautagne et St Genix/Guiers. L'étude préliminaire faite par le bureau d'études se termine. Un tracé et des variantes ont été proposés à la concertation avec la présentation d'une exposition et 4 réunions publiques ont permis d'informer plus de 300 personnes.

Les travaux démarreront en 2004 et s'échelonneront jusqu'en 2008.



Contact : Syndicat Mixte Avant-Pays Savoyard – Tél 04 76 37 21 54

# RECETTES

## Tarte aux noix « Georgette »

**Ingrédients :** 1 pâte brisée sucrée  
2 œufs  
140 g crème liquide  
1 tasse de lait  
100 g de noix concassées  
un peu de rhum

*Foncer un moule à tarte avec la pâte. Cuire à blanc, environ 10 mn à 180°C.  
Travailler œufs et sucre. Ajouter la crème, le lait, les noix et le rhum. Bien mélanger. Verser cette préparation sur la pâte et remettre au four environ 20 mn en baissant légèrement la température.  
Attendre 10 mn avant de démouler.*

## Pâte « Suzanne »

### pour tarte au sucre ou aux pralines ou à la « papette »

**Ingrédients :** 350 g de farine  
4 à 5 cuillerées de sucre  
1 pincée de sel  
1 œuf  
70 g de beurre  
20 g de levure de boulanger  
1 verre de lait

*Mettre la farine dans une jatte, faire une fontaine. Mettre le sel, le sucre, l'œuf, le beurre fondu et la levure délayée dans le lait. Mélanger. Laisser la pâte lever environ une heure, à température ambiante.*

*Retravailler la pâte sur le plan de travail fariné. L'étendre, en foncer le moule et la laisser lever à nouveau une heure environ.*

*La garnir de crème et sucre ou de pralines écrasées ou bien de « papette ».*

*Cuire environ 20 mn à 220°C.*

**A vos fourneaux et bon appétit !**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Numéros utiles

### MAIRIE

Ouverte le mardi de 13 h 30 à 17 h 30  
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Tél / Fax 04 76 32 59 33

E.mail : [mairie.marialvey@wanadoo.fr](mailto:mairie.marialvey@wanadoo.fr)

### GENDARMERIE ST GENIX/GUIERS

PERCEPTION - Trésorerie St Genix/Guiers

POSTE - Place des Tilleuls - St Genix/Guiers

EQUIPEMENT - Subdivision de Pont de Beauvoisin

Tél 04 76 31 60 17

Tél 04 76 31 63 26

Tél 04 76 31 63 39

Tél 04 76 32 90 46

### SYNDICAT D'EAU DU PALUEL

**Pour tout problème technique**

Tél 04 76 32 59 33 / 04 76 37 05 09

Tél 04 79 36 02 18

DÉCHETTERIES ouvertes de 9h30 à 12h (sauf lundi) et de 14h30 à 19h (17h 30 en hiver)

Route de Novalaise - ST GENIX/GUIERS

Route de Verel de Montbel - DOMESSIN

Tél 04 76 31 63 55

Tél 04 76 32 84 04

EDF - Accueil clientèle

Tél 08 10 10 91 09

CENTRE DE SECOURS St Genix/Guiers

HÔPITAL de Pont de Beauvoisin (Isère)

Tél 04 76 31 61 44

Tél 04 76 32 64 32

COLLÈGE La Forêt - St Genix/Guiers

LYCÉE PRAVAZ - Pont de Beauvoisin

Tél 04 76 31 83 13

Tél 04 76 37 10 10

ADMR St Genix/Guiers - Personnes âgées

ADMR St Béron - Travailleuses familiales

Service de soins à domicile (SSIAD)

Territoire développement social - St Genix/Guiers

Tél 04 76 31 72 48

Tél 04 76 31 25 60

Tél 04 76 31 64 12

Tél 04 76 31 60 42

## Recensement militaire

Tous les garçons et filles doivent se faire recenser à 16 ans à la mairie de leur domicile, le mois de leur anniversaire. Cette démarche leur permettra de s'inscrire aux examens et concours publics et d'assister à la journée de préparation à la défense.

## Intervention des sapeurs-pompiers

Certaines interventions des sapeurs-pompiers hors service public peuvent être maintenant facturées aux particuliers. La liste des missions et le barème sont disponibles en mairie.

## Dates des prochaines élections

Elections régionales : 21 et 28 mars 2004 - Elections européennes : 13 juin 2004

## Recherche de documents

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard recherche des documents ou photos sur la vie quotidienne dans les temps passés en vue d'une exposition. Si vous pouvez en mettre à disposition, merci de les déposer en mairie.

## RÉSULTAT DES MOTS CROISÉS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1	C	A	N	I	S	S	I	E	R		T
2	A	N	A	C	A	R	D	I	E	R	S
3	P		N	I	D		E		T	E	E
4	R	U	A		E	N	A	V	A	N	T
5	I	G		B		E	L	I	M	E	S
6	C	O	B	R	A		E	B	E	N	E
7	O	L	E	I	N	E		R	U	S	
8	R	I	R	E		A	N	A	R		Y
9	N	N	N		R	U	G	I		N	E
10	E		A	R	A	X	E		F	E	U

### Photos couverture

- Vue aérienne de la commune réalisée en 2001 par l'Institut Géographique National (agrandissement affiché au secrétariat de mairie)
- Paysage d'automne (photo réalisée par Eric Arthaud-Berthet)

